



NATIXIS TRADEX SOLUTIONS

Résumé de la politique de prévention, détection et gestion des conflits d'intérêts

PRESENTATION

Natixis TradEx Solutions (ci-après « NTEX »), filiale de Natixis Investment Managers, est un établissement de crédit et un prestataire de services d'investissements.

NTEX est susceptible d'être confrontée à des situations de conflits d'intérêts pouvant apparaître lors de la fourniture de services d'investissement à un ou plusieurs de ses clients.

Afin d'assurer la protection et la primauté des intérêts des clients et de respecter la réglementation applicable, NTEX a mis en place une politique et des procédures visant à prévenir les situations de conflits d'intérêts qui pourraient apparaître dans l'exercice de ses activités autour de trois axes : la prévention, la détection et la gestion des conflits d'intérêts.

Les piliers de sa politique de gestion des conflits d'intérêts sont :

- la primauté des intérêts des clients et le traitement égalitaire des clients,
- l'honnêteté, la loyauté et le professionnalisme,
- la séparation des tâches et des fonctions,
- le respect de l'intégrité des marchés.

Le présent document résume la politique de NTEX en matière de prévention, détection et gestion des conflits d'intérêts qui pourraient survenir dans l'exercice de ses activités. A la demande du client, un complément d'information sur cette politique est disponible.

DEFINITION

Un intérêt est un avantage de quelque nature que ce soit, matériel ou immatériel, professionnel, commercial, financier ou personnel.

Un conflit d'intérêts est défini comme une situation dans laquelle NTEX ou l'un de ses Collaborateurs, se trouve, dans le cadre de ses activités professionnelles, au cœur d'intérêts multiples différents qui pourrait le conduire à agir au détriment de l'intérêt d'un client notamment et ainsi remettre en cause l'exercice indépendant, loyal, impartial et objectif attendu dans la conduite de ses activités professionnelles. Un conflit d'intérêts peut être avéré ou potentiel.

Dans ce contexte, NTEX identifie deux catégories de conflits d'intérêts : les conflits d'intérêts transactionnels et les conflits d'intérêts personnels.

Pour caractériser l'existence d'un conflit d'intérêts, il importe d'évaluer si NTEX, un Collaborateur de NTEX ou une personne directement ou indirectement liée à NTEX par une relation de contrôle :

- est susceptible de réaliser un gain financier ou d'éviter une perte financière, aux dépens du client ;
- a un intérêt dans le résultat d'un service fourni au client ou d'une transaction réalisée pour le compte du client, qui est différent de l'intérêt du client dans ce résultat ;
- est incité, pour des raisons financières ou autres, à privilégier les intérêts d'un autre client ou groupe de clients par rapport à ceux du client concerné ;
- a la même activité professionnelle que le client ;
- reçoit ou recevra d'une personne autre que le client une incitation en relation avec le service fourni au client, sous la forme de services ou avantages monétaires ou non monétaires ;
- est dans une situation où le poste occupé par un individu interfère avec son intérêt personnel et peut compromettre l'indépendance, la loyauté, l'impartialité et l'objectivité attendues de cette personne dans la conduite de ses activités professionnelles.

Aussi, un conflit d'intérêts peut potentiellement survenir entre :

- NTEX (y compris ses Collaborateurs ou toute personne directement ou indirectement liée à elle par une relation de contrôle) et ses clients ;
- Différents clients ;
- NTEX (ou toute personne directement ou indirectement liée à elle par une relation de contrôle) et ses Collaborateurs ;
- NTEX et une autre entité du Groupe ;

- NTEX (y compris ses Collaborateurs ou toute personne directement ou indirectement liée à elle par une relation de contrôle) ou ses clients et un prestataire.

NTEX identifie et liste les situations qui donnent lieu ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts. Ces situations sont formalisées dans une cartographie, en fonction de ses activités, des relations d'affaires, des parties prenantes, sans aucun lien avec les situations ou opérations en cours.

PREVENTION DES CONFLITS D'INTERETS

NTEX prend toute mesure raisonnable lui permettant de prévenir les situations de conflits d'intérêts se posant lors de l'exercice de ses activités, notamment par :

- L'établissement et le maintien opérationnel d'une politique efficace de prévention, détection et gestion des conflits d'intérêts.
- Le respect de l'éthique professionnelle recouvrant les aspects suivants :
 - La sensibilisation des collaborateurs via la réalisation de formations ;
 - La confidentialité ;
 - Les intérêts externes ;
 - Les cadeaux, avantages et invitations ;
 - Les transactions personnelles.
- Le respect d'une politique de rémunération traitant notamment des aspects suivants :
 - Transparence : les rémunérations ou avantages non monétaires perçus ou versés à des tiers autres que le client, ne sont acceptables que s'ils visent à améliorer la qualité du service offert et ne nuisent pas au respect de l'obligation d'agir d'une manière honnête, équitable et professionnelle au mieux des intérêts du client,
 - Absence d'incitation contraire aux intérêts des clients : les collaborateurs ne bénéficient d'aucune rémunération qui peut les pousser à ne pas agir dans l'intérêt du client.
- Le respect des barrières à l'information : physique, juridique et technique.
- La tenue d'un registre relatif aux conflits d'intérêts qui surviennent, ou qui sont susceptibles de survenir, en lien avec un service ou une activité en cours (ci-après le « Registre »).

GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

La gestion et la résolution des conflits d'intérêts reposent notamment sur :

- La remontée d'informations des Collaborateurs concernés au Responsable de la Conformité pour les Services d'Investissement ;
- L'enregistrement du conflit d'intérêts identifié dans le Registre ;
- La tenue de listes de surveillance et d'interdiction ;
- La notification aux clients le cas échéant.

Lorsqu'une situation de conflits d'intérêts est détectée, le Responsable de la Conformité pour les Services d'Investissement prend, avec la Direction Générale, les mesures appropriées à la résolution du conflit.

Tout service ou activité de NTEX pour lequel un conflit d'intérêts comportant un risque sensible d'atteinte aux intérêts d'un ou plusieurs clients s'est produit ou est susceptible de se produire sera consigné dans le Registre qui recense toutes les situations de ce type.

Dans certains cas complexes ou particuliers, les dispositions organisationnelles et administratives prises pourraient être insuffisantes pour garantir avec une certitude raisonnable que le risque de porter atteinte aux intérêts des clients soit évité. Dans ce cas, NTEX informerait les clients de façon claire et appropriée, de la nature et de la source de ces conflits d'intérêts, des risques encourus ainsi que des

mesures prises pour atténuer ces risques afin de leur permettre de prendre une décision en toute connaissance de cause.

Le dispositif mis en place par NTEX est régulièrement revu. Les politiques et procédures sont actualisées en fonction de l'évolution des modifications réglementaires ou organisationnelles et la cartographie des conflits d'intérêts est revue au minimum annuellement.

La présente politique de prévention, détection et gestion des conflits d'intérêts est disponible sur le site Internet de Natixis TradEx Solutions à l'adresse suivante : <https://www.tradex-solutions.natixis.com/fr/informations-reglementaires>

Avertissement

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif à partir de sources que Natixis TradEx Solutions estime fiables. Natixis TradEx Solutions se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis TradEx Solutions ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Natixis TradEx Solutions

Etablissement de crédit – Société anonyme
Agrément par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
RCS de Paris n°479 989 238
59 avenue Pierre-Mendès France - 75013 - Paris